



DE-GAR GROS

Date de début : 14/07/2013 Date de fin : 14/07/2013

N° d'inscription FFM:

152

Lieu: Terrain des Rois 61130 Bellême

Moto-Club: MC BELLEMOIS

N° d'affiliation :

0127

Nom de l'Organisateur Technique : Radiguet Thierry

Adresse : les Hautes Broudières 61190 Tourouvre

e-mail: mcbellemois6 l@yahoo.fr

Téléphone :

06 61 82 67 64

Site Internet: www.mcbellemois.com

ARTICLE I - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	Claude Geray	Licence N° 011388
Délégué FFM (Président du Jury)	Joel Faivre	Licence N° 009935
ler Membre du Jury	Alain Beaumont	Licence N° 003290
2ème Membre du Jury	Jean Luc Riez	Licence N° 064258
Commissaire technique responsable	Philippe Hebert	Licence N° 012712
Responsable du chronométrage	Dominique Desarson	Licence N° 028846
Responsable du parc coureurs	Christian Gallou	Licence N° 049090

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIE

Side-car Cross Inter:

LicencesNCA / Inter / Inter Jeune

Cylindrée De 350cc à 750cc 2T ou 1000cc 4T

Plaques Numéro noir sur fond jaune

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross. A partir de la 4ème année consécutive de licence FFM ou de résidence en France, les pilotes étrangers marqueront des points au classement du Championnat et toucheront les primes de qualifications et de manche.

Les pilotes étrangers ne rentrant pas dans cette disposition ne marqueront pas de point au classement du Championnat et toucheront uniquement une indemnité de 300 €.

Prix d'arrivée :

Chaque équipage qualifié ainsi que les 2 réservistes percevront une prime de qualification de 200 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
ler	140 €	6e	70 €	He	45 €	16e	20 €
2e	120 €	7e	65 €	12e	40 €	17e	15 €
3e	100 €	8e	60 €	13e	35 €	18e	10 €
4e	90 €	9e	55 €	I4e	30 €	19e	10€
5e	80 €	10e	50 €	15e	25 €	20e NISE	0€ 10€

Fédération Française de Motocyclisme - Direction des Sports et de la Réglementation Règlement Particulier du Championnat de France de Motocross Side-car Cross Inte





ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

Contrôles techniques

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical Dr Mulot

Nombre d'ambulances 2

Temps de trajet (en mn). . . . 10mn

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit Terrain des Rois

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur de la grille de départ.

2000m

Largeur minimum

Largeur minimum

Longueur de la ligne droite de départ.

90m

Nombre de poste de Commissaires de piste..... 38

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais 30 Side-cars

Capacité en manche . . . 30 Side-cars

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.







HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 14/07/2013

Début 7H	Fin 8H	Déroulement Contrôles administratifs	Catégorie	Durée
7H	8H	Contrôles techniques		
8H00	8H15	Essais Libres	NATIONAUX	15MM
8H20	8H35	Essais Libres	MOTOS ANCIENNES	I5MN
8H40	9h00	Essais Chronométrés	Championnat de Normandie QUAD	20MN
9H05	9H35	Essais Libres	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR A	30MN
9H40	10H10	Essais Libres	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR B	30MN
10H15	I 0h45	Essais Chronométrés I	Championnat de Normandie Prestige	30MN
10H50	11 H20	Essais Qualificatifs	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR A	30MN
11H25	11H55	Essais Qualificatifs	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR B	30MN
12H	12H10	Test de départs	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR	IOMN
12H15	12H40	Manche I	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PRESTIGE	20MN+IT
		Repas		
13h35	13h55	Manche I	Championnat de Normandie QUAD	I5MN+IT
14H	14H25	Manche I	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR	20MN+2T
14H30	14H45	Manche I	MOTOS ANCIENNES	I2MN+IT
14H50	15H15	Manche i	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PRESTIGE	20MN+IT
15H20	15H35	Manche 2	NATIONAUX	12MN + IT
15H40	16H05	Manche 2	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR	20MN+2T
16H05	16H20	Pause		
16H20	16H40	Manche 2	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE QUAD	I5MN+IT
16H45	17H00	Manche 2	MOTOS ANCIENNES	I2MN+IT
17H05	17H30	Manche 3	CHAMPIONNAT DE FRANCE SIDE CAR	20MN+2T
17H35	18H00	Manche 3	CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PRESTIGE	20MN+IT
18H05	18H20	Manche 2	NATIONAUX	I2MN+IT





HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU

DébutFinDéroulementCatégorieDurée18H2518H45Manche 3CHAMPIONNAT DE NORMANDIE QUAD15MN+1T

19H Remise des Prix

IOMN

20MN+IT